



R489

Donnez du sens
à votre sécurité !

Conduite en sécurité
des chariots automoteurs
de manutention à conducteur porté

CATÉGORIE 1A

TRANSPALETTES À CONDUCTEUR PORTÉ

Préparateurs de commande
sans élévation du poste
de conduite
(hauteur de levée $\leq 1,20\text{m}$)

Chariot de manutention à conducteur porté muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son transport ou la préparation de commande au sol.

Les transpalettes et préparateurs de commande (hauteur de levée $\leq 1,20\text{ m}$) à conducteur accompagnant équipés d'une plate-forme rabattable sont inclus dans cette catégorie.

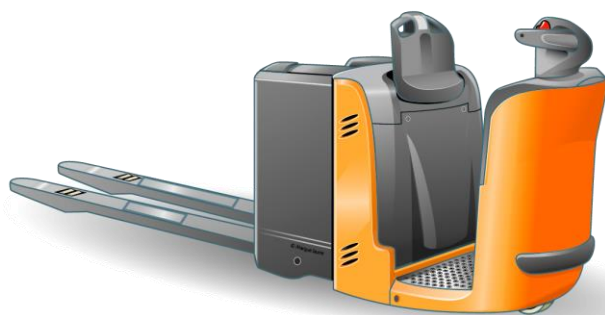
CATÉGORIE 1B

GERBEURS À CONDUCTEUR PORTÉ

Hauteur de levée $> 1,20\text{ m}$

Chariot de manutention à conducteur porté équipé d'un mât fixe et muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son gerbage et son dégerbage, ou son stockage et son déstockage en casier.

Les gerbeurs (hauteur de levée $> 1,20\text{ m}$) à conducteur accompagnant équipés d'une plate-forme rabattable sont inclus dans cette catégorie.



Transpalettes à conducteur porté



Gerbeurs à conducteur porté



ATLANTIQUE FORMATIONS

R489

*Donnez du sens
à votre sécurité !*

Conduite en sécurité
des chariots automoteurs
de manutention à conducteur porté

CATÉGORIE 2A

CHARIOTS À PLATEAU PORTEUR

Capacité de charge \leq à 2 Tonnes

Chariot de manutention portant sa charge sur une plate-forme fixe ou sur un équipement non élévateur, dont la capacité de charge est inférieure ou égale à 2 tonnes.

CATÉGORIE 2B

CHARIOTS TRACTEURS INDUSTRIELS

Capacité de traction \leq à 25 Tonnes

Chariot de manutention muni d'un système d'attelage et spécialement conçu pour tirer des véhicules roulants (remorques...), dont la capacité de traction est inférieure ou égale à 25 tonnes.

CATÉGORIE 3

CHARIOTS ELÉVATEURS FRONTAUX EN PORTE-À-FAUX

Capacité nominale \leq à 6 tonnes

Chariot élévateur à mât muni de bras de fourche, sur lesquels la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot, dont la capacité nominale est inférieure ou égale à 6 tonnes.

CATÉGORIE 4

CHARIOTS ELÉVATEURS FRONTAUX EN PORTE-À-FAUX

Capacité nominale $>$ à 6 tonnes

Chariot élévateur à mât muni de bras de fourche, sur lesquels la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot, dont la capacité nominale est supérieure à 6 tonnes.



Chariots à plateau porteur
(Catégorie 2A)



Chariots tracteurs
industriels
(Catégorie 2B)



Chariots élévateurs frontaux
en porte-à-faux
(Catégorie 3)



Chariots élévateurs
frontaux en porte-à-faux
(Catégorie 4)

ATLANTIQUE FORMATIONS SAS – Capital social : 30 000 euros

13 rue de la Côte d'Ivoire – 17000 LA ROCHELLE

Tél. : 05 17 500 550

Siret : 894 675 214 00015

Code APE : 8559A

Immatriculée au greffe du tribunal de commerce à La Rochelle – Numéro de gestion 2021B00350



ATLANTIQUE FORMATIONS

R489

Donnez du sens
à votre sécurité !

Conduite en sécurité
des chariots automoteurs
de manutention à conducteur porté

CATÉGORIE 5

CHARIOTS ÉLEVATEURS À MAT RÉTRACTABLE

Chariot élévateur gerbeur à longerons porteurs pour lequel la charge peut être amenée en porte-à-faux par avancement du mât.

Les chariots à prise latérale d'un seul côté appartiennent à cette catégorie.

CATÉGORIE 6

CHARIOTS ÉLEVATEURS À POSTE DE CONDUITE ÉLEVABLE

Hauteur de plancher > à 1,20 m)

Chariot élévateur gerbeur dont le poste de conduite s'élève avec l'organe porteur de charge à une hauteur de plancher > 1,20 m.

CATÉGORIE 7

CONDUITE HORS-PRODUCTION DES CHARIOTS DE TOUTES LES CATÉGORIES

Déplacement, chargement /
déchargement sur porte-engins et
transfert de chariots des catégories
1 à 6 sans activité de production,
pour leur maintenance, pour
démonstrations ou pour essais.



Chariots Élévateurs
à mat rétractable
(Catégorie 5)



Chariots Élévateurs
à poste de conduite élevable
(Catégorie 6)



Conduite hors-production
des chariots de toutes les catégories
(Catégorie 7)

ATLANTIQUE FORMATIONS SAS – Capital social : 30 000 euros

13 rue de la Côte d'Ivoire – 17000 LA ROCHELLE

Tél. : 05 17 500 550

Siret : 894 675 214 00015 Code APE : 8559A

Immatriculée au greffe du tribunal de commerce à La Rochelle – Numéro de gestion 2021B00350



Les Équipements concernés

Les équipements visés par cette recommandation sont les chariots automoteurs à conducteur porté, au sens du couple de normes européennes harmonisées

EN ISO 3691-1 : 2015 + EN 16307-1+A1 : 2015 :

Véhicule ayant au moins trois roues, muni d'un mécanisme d'entraînement motorisé, à l'exception de ceux qui roulent sur rail, conçu pour transporter, tracter, pousser, lever, gerber ou stocker en casiers toutes sortes de charges et conduit par un opérateur porté, assis sur un siège ou debout sur une plate-forme de conduite fixe ou rabattable.

ATLANTIQUE FORMATIONS dispense les formations à la Conduite des chariots élévateurs Catégories 1 à 7, en formation Initiale (Débutants) ou en formation Recyclage (Expérimentés).

À l'issue des formations théoriques et pratiques, **ATLANTIQUE FORMATIONS** effectue un contrôle des connaissances et savoir-faire du conducteur pour la conduite en sécurité de l'engin concerné.

La durée de formation varie selon :

- Le nombre de participants par session.
- Le niveau d'expérience des participants (pré-requis).
- L'objectif fixé.

En complément des formations « Initiale » ou « Recyclage », **ATLANTIQUE FORMATIONS** vous propose également la possibilité de former vos opérateurs sur vos matériels spécifiques et accessoires.